

**Discours de M. Richard Ferrand,
Président de l'Assemblée nationale**

Cérémonie de remise de prix MédiaClub'Elles

Hôtel de Lassay – lundi 4 février 2019 à 19H00

SEUL LE PRONONCÉ FAIT FOI

Monsieur le Ministre,

Mesdames et messieurs les Députés,

Madame la Présidente de France Télévisions,

Mesdames et messieurs les Lauréats,

Mesdames, messieurs,

C'est avec grand plaisir que je vous accueille aujourd'hui, dans la galerie des Fêtes de l'hôtel de Lassay, pour la remise des prix MédiaClub'Elles.

Cinq prix seront remis ce soir à des femmes **et à des hommes** qui, par leur talent, leur engagement, leur créativité, permettent de faire reculer cette anomalie, par euphémisme, qu'est la trop faible représentation des femmes dans le paysage audiovisuel de notre pays.

Déclarée grande cause du quinquennat par le Président de la République en novembre 2017, l'égalité entre les femmes et les hommes représente un enjeu collectif majeur dont aucun secteur ne doit se sentir exempté. Dans trop d'activités pourtant, les inégalités demeurent importantes, inacceptables. Ce constat nous afflige autant qu'il nous oblige, responsables médiatiques, politiques, citoyens. Nous devons donner l'exemple.

Le Parlement s'est régulièrement mobilisé sur ce sujet. Récemment encore, en 2014, il votait la loi sur l'égalité réelle entre les femmes et les hommes. Grâce à ce texte, le Conseil Supérieur de l'Audiovisuel (CSA) est désormais compétent pour veiller au respect des droits des femmes et à leur juste représentation dans les médias. Il concourt aussi à la lutte contre les stéréotypes sexistes et les violences faites aux femmes.

Et je me réjouis de constater que, depuis l'adoption de cette loi, les choses ont – un peu – évolué. Ainsi, le CSA observe que la présence des femmes à l'antenne progresse, modestement mais progresse, passant de 36 % en 2016 à 39 % en 2018.

Le CSA, vous le savez, a renouvelé son collègue en janvier dernier : en nommant Madame Michèle Léridon, la première femme à avoir dirigé l'information au sein de l'AFP, j'ai choisi à cette haute responsabilité une femme aux compétences reconnues par tous, à l'éthique et au caractère également reconnus. Plus qu'une contribution à la nécessité d'avancer plus rapidement dans l'égalité femmes / hommes, c'est la reconnaissance d'un parcours et d'une compétence à une juste place qui m'a guidé. Je ne vous dis pas cela seulement pour concourir au « prix de l'homme féministe » décerné par Média Club'Elles, encore que, car je suis conscient qu'il reste du chemin à parcourir – et nous le parcourrons.

Ce chemin, comment ne pas le comparer à celui qu'a suivi cette maison ? L'Assemblée nationale compte, elle aussi, par une symétrie qui dit beaucoup du lien ténu qui existe entre nos deux univers, 39 % de femmes. Permettez-moi aussi de vous dire que lorsque j'étais président du groupe majoritaire, je pouvais faire valoir que notre groupe comprenait 47 % de femmes. Le président de ce groupe a changé mais le chiffre vaut toujours.

Rappelons qu'elles n'étaient que 27 % sous la précédente législature et 10 % à peine il y a vingt ans.

Comment ne pas mentionner ici Madeleine Braun, première femme élue vice-présidente de l'Assemblée nationale en 1946, qui, durant tout son mandat de parlementaire, a lutté pour la liberté de la presse et l'égalité entre les femmes et les hommes, avant d'embrasser une carrière dans le journalisme et l'édition ? On voit bien comme ces deux combats, comme ces deux environnements aussi, sont liés.

Elles furent nombreuses, avant elle, à refuser de s'accommoder de la position dans laquelle on les avait injustement cantonnées. Sans que personne n'y voie un quelconque chauvinisme breton, je voudrais évoquer ici Louise-Félicité Guynement de Kéralio, jeune femme issue de la petite noblesse bretonne, qui fut la première rédactrice en chef d'un journal en France et dont vous pourrez ici découvrir des manuscrits originaux. Femme des Lumières, elle fonda en 1789 le *Journal d'État et du citoyen* avant de prendre la direction de plusieurs autres périodiques : *Le Mercure national*, *Révolutions de l'Europe* ou le *Journal politique de l'Europe*.

Dans son sillage, tant de grands noms, bravant les obstacles et les interdits, ont marqué les XIX^e et XX^e siècles : George Sand, Marguerite Durand, Andrée Viollis. Et plus proches de nous : Benoîte Groult, Hélène Lazareff, Françoise Giroud...

En 2019, notre Assemblée continue d'arpenter le chemin tracé par ces pionnières, médiatiques et politiques, à qui nous devons tant.

Au mois de juillet, nous célébrerons le vingtième anniversaire de la Délégation aux droits des femmes de l'Assemblée nationale, qui mène, depuis deux décennies maintenant, un travail remarquable au service de l'égalité réelle. Grâce à son action, grâce aussi à celles que vous menez chacune et chacun d'entre vous, des avancées positives se font jour, d'autres s'annoncent, j'en suis persuadé.

Pour terminer, je souhaite partager avec vous une conviction intime et profonde : c'est à la place faite aux femmes qu'on mesure le degré de civilisation d'un pays. C'est aussi à la réduction de la place faite aux femmes que l'on mesure la régression d'un pays.

Afin que le nôtre tienne son rang, ce sont vos actions, vos combats que nous devons poursuivre ensemble, avec l'investissement, l'humour, l'impertinence souvent, la ténacité toujours, qui vous caractérisent.

Je vous remercie pour votre attention et vous souhaite à nouveau une excellente soirée à l'Assemblée nationale.